

Formulaire de demande - Mentor

Ce formulaire s'adresse aux avocates et avocats expérimenté(e)s qui veulent seconder une mentorée ou un mentoré.

Veuillez soumettre votre formulaire de demande par courriel seulement à secondchair@lao.on.ca.

Critères de demande

Critères relatifs aux avocates ou avocats expérimentés qui secondent une mentorée ou un mentoré

- Être membre en règle du Barreau
- Être en règle avec les tribunaux ou les commissions devant lesquels il ou elle doit paraître
- Ne pas avoir d'antécédents de plaintes importantes et ne pas avoir fait l'objet de mesures disciplinaires par le Barreau ou AJO
- Posséder de l'expérience et une expertise dans le domaine du droit en question
- Avoir agi à titre de mentore ou mentor pour une avocate ou un avocat moins expérimenté ou avoir mené des activités d'éducation juridique dans son domaine d'expertise
- Être inscrite ou inscrit au tableau d'AJO, travailler régulièrement à un bon nombre de dossiers à ce titre, avoir une bonne expérience de l'aide juridique, de bons antécédents administratifs avec AJO, ainsi que la réputation de fournir des services de haute qualité. L'autorisation de fournir des services d'aide juridique dans des domaines spécialisés comme ceux des affaires extrêmement graves et Gladue, bien que pertinente, ne joue pas un rôle dans la décision d'accorder à l'avocate ou avocat une autorisation d'agir à titre de mentore ou mentor
- AJO pourrait accorder une attention particulière aux femmes et aux membres des autres groupes minoritaires qui déposent une demande pour devenir mentore ou mentor.

Critères d'admissibilité d'une cause au Programme d'assistance

Pour être admissible au Programme d'assistance, la cause doit présenter des défis qui fourniront à la mentorée ou au mentoré la chance d'apprendre et de développer les aptitudes nécessaires pour lui permettre à l'avenir d'agir en tant qu'unique avocate ou avocat dans une affaire semblable. Voici des exemples de causes admissibles :

- Cas portant sur des domaines du droit actuellement mal servis par AJO (p. ex. la loi sur la protection de l'enfance)

- Affaires portant sur des questions reliées à des groupes de clientes et clients particulièrement vulnérables (p. ex. les Autochtones et les personnes ayant des troubles de santé mentale)
- Nombre et nature des requêtes préliminaires qui pourraient être plaidées
- Nouvelles questions juridiques
- Scénario factuel compliqué
- Utilisation de témoignages d'experts
- Nécessité accrue d'un jugement stratégique
- Possibilités de contre-interrogatoires révélateurs
- Cliente ou client ayant des besoins élevés et des problèmes de santé mentale
- Affaire médiatisée
- Grande quantité de documents à étudier pour se préparer à l'audience
- Appel ou contrôle judiciaire d'une décision

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et n'exclut pas, selon les circonstances, des autorisations d'assistance pour de courts procès ou des instances qui ne sont pas extrêmement complexes, mais qui offrent une occasion d'apprentissage enrichissante pour la mentorée ou le mentoré.

Renseignements sur la personne qui présente la demande

Nom :

Numéro
d'avocat
à AJO :

Numéro de
téléphone :

Adresse
courriel :

Année
d'admission
au Barreau :

Niveau d'expérience actuel : Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

District : District du Centre-Est District du Centre-Ouest
 District de l'Est District du Nord
 District de Toronto District de l'Ouest

Dans le cadre de quel domaine du droit, faites-vous cette demande
(Cochez toutes les cases appropriées) :

Droit criminel Immigration et réfugiés
Droit de la famille Droit civil
Autre (précisez) :

En mars 2021, AJO a introduit un projet pilote dans le cadre du Programme d'assistance autorisant le mentorat au sein d'un même cabinet d'avocates et avocats pour les membres d'un groupe en quête d'équité. Veuillez indiquer si la mentorée ou le mentoré est membre d'un des groupes en quête d'équité énumérés ci-dessous (cochez tout ce qui s'applique) et si la demande est présentée conformément à ce projet pilote :

Autochtone
Personne noire
Membre d'un groupe racialisé
Personne handicapée
Femme
Personne LGBTQ+, y compris bispirituelles, transgenres ou non binaires

Renseignements sur la demande

Nombre d'heures requises (y compris pour la préparation et la présence en cour) :

Avez-vous un certificat actif? Oui Non

Dans l'affirmative, inscrivez le numéro de certificat :

Est-ce un certificat GCM? Oui Non

Prochaine date d'audience :

Veillez indiquer les domaines prioritaires sur lesquels porte votre affaire, le cas échéant. (Cochez toutes les cases appropriées)

Protection de l'enfance

Autochtones

Violence familiale

Santé mentale

Autre (précisez)

Veillez expliquer brièvement en quoi l'affaire en question constitue une bonne possibilité d'apprentissage pour un avocat moins expérimenté. (Veillez consulter les critères d'AJO pour accorder l'autorisation d'assistance qui sont énoncés ci-dessus).

Renseignements sur le mentoré

Avez-vous une mentorée ou un mentoré?

Oui

Non

Est-ce que le mentoré a accepté de vous aider
relativement à cette affaire?

Oui

Non

Dans l'affirmative, veuillez inscrire
son nom :

Son numéro de téléphone :

Son adresse courriel :

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets, véridiques
et exacts.

Nom :

Date :

Signature :

**Envoyez par courriel le formulaire dûment rempli à Aide juridique
Ontario à secondchair@lao.on.ca.**

--	--	--	--

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont
recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* aux
fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'application de la Loi
sur les services d'aide juridique.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à
l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au
1 800 668-8258.



LEGAL AID ONTARIO
AIDE JURIDIQUE ONTARIO